

# **Compte-rendu**

## **Réunion des Associations de Trémoins**

### **le 16 octobre 2014**

#### Présents :

<b>Mairie de Trémoins :</b>	Grégoire Gille – maire – <a href="mailto:mairiedetremoins@wanadoo.fr">mairiedetremoins@wanadoo.fr</a> – 06 03 04 36 52 Estelle Bouché – 2 <sup>ème</sup> Adjointe
<b>Les amis des Ecoles :</b>	Gaëlle Watrin – Présidente – <a href="mailto:watringaelle@gmail.com">watringaelle@gmail.com</a> – 06 25 55 63 47 Marie-Paule Marion
<b>Les Blauches :</b>	Sandrine Ballay – Présidente – <a href="mailto:sandrine.b70@orange.fr">sandrine.b70@orange.fr</a> – 06 81 94 66 99 André Mettey – Vice-Président – <a href="mailto:francoisemettey@wanadoo.fr">francoisemettey@wanadoo.fr</a> – 03 84 46 24 37 Marie-Pierre METTEY – Secrétaire – <a href="mailto:mpsimonin@wandoo.fr">mpsimonin@wandoo.fr</a> – 06 72 92 92 02
<b>Gym douce :</b>	Philippe Clément – <a href="mailto:clement70400@orange.fr">clement70400@orange.fr</a> – 03 84 46 38 30
<b>Atelier de la Combe de May :</b>	Evelyne Marsot – <a href="mailto:evelyne.marsot@voila.fr">evelyne.marsot@voila.fr</a> – 03 84 46 24 64 Roberte Guignard – 03 84 46 02 08
<b>Les Chemins de Soi :</b>	Corine N’Guyen Kahn – <a href="mailto:lescheminsdesoi@yahoo.fr">lescheminsdesoi@yahoo.fr</a> Hélène Schaffner - 06 95 48 24 76
<b>Les Vergers de Trémoins :</b>	Claude Guignard – <a href="mailto:claud.guignard0869@orange.fr">claud.guignard0869@orange.fr</a> – 03 84 46 02 08
<b>ACCA Trémoins :</b>	Thierry Lavalette – <a href="mailto:philippe.ropp@orange.fr">philippe.ropp@orange.fr</a> – 06 87 68 22 84

#### Excusé :

**ESHL :** Pascal Monnier – [hautelizaine.foot@orange.fr](mailto:hautelizaine.foot@orange.fr)

#### Ordre du jour :

- Bilan de la fête des associations du 5 juillet 2014,
- Affectation du résultat de cette manifestation,
- Inventaire des besoins matériels des associations et prise en compte éventuelle par la mairie,
- Programme d’occupation des salles mises à disposition par la mairie (y compris « La Récré »),
- Programme des manifestations 2014/2015,
- Questions diverses

La réunion débute par un tour de table où chacun peut se présenter rapidement et où les nouveaux participants sont chaleureusement accueillis.

Parmi les tous premiers échanges, quelques points pratiques sont évoqués car ils concernent l’ensemble des intervenants :

- Monsieur le Maire rappelle que chacune des associations présentes qui utilisent à un moment ou un autre soit la salle polyvalente « La Récré », soit l’une ou l’autre des salles réservées aux associations, doivent mettre à

disposition de la mairie un certificat d'assurance pour la couverture des risques liés à l'utilisation des salles en question,

- d'autre part, la mise à disposition permanente de 25 chaises pour les activités en semaine à « La Récré » ne semble pas être la règle. En effet, lorsque la salle est louée, l'ensemble des chaises est régulièrement remisé dans le local de rangement, mais les associations ne disposent pas de l'accès à cette zone. Cette demande sera donc relayée à Sophie Schmitt, et le règlement intérieur en cours de refonte précisera cette demande lors des locations du week-end.

## **1. Introduction :**

M. le Maire remercie tout d'abord l'ensemble des participants pour leur présence et surtout pour l'ensemble des actions que chaque association, à son niveau, mène pour maintenir et développer des activités et manifestations qui font vivre notre village.

Cette année, l'association **Fantasmagoria** d'Héricourt n'a pas renouvelé sa participation. Des évolutions dans sa structure et une nouvelle organisation de son activité ont amené à libérer le créneau utilisé sur 2014 (pour mémoire, le mardi soir). Ce sont dorénavant 8 associations qui agissent sur le village, sachant qu'une nouvelle activité vient de démarrer, bien qu'elle ne soit pas régie dans le cadre associatif : il s'agit de l'activité **Zumba** qui a lieu tous les lundis soirs de 19h00 à 21h00. L'animatrice, Charlotte, intervient dans le cadre d'une activité en auto-entreprise.

Ainsi, « La Récré » est utilisée tous les lundis soirs (zumba), les mercredis soirs (gym douce), les jeudis soirs (qi-gong) et les samedis matins (qi-gong). Il reste donc quelques créneaux... avis aux amateurs !!!

M. le Maire profite également de cette occasion pour confirmer les moyens que la municipalité met à disposition des associations œuvrant sur le village :

- la mairie dispose de 2 salles de réunions : elles leur sont réservées en priorité, et une clé d'accès est remise aux présidents des associations qui en font la demande pour une utilisation en « libre service ». Il est néanmoins demandé de porter un soin particulier à la tenue de ces espaces (rangement et propreté). Pour les utilisations occasionnelles, une demande doit être adressée auprès du secrétariat de mairie pour inscription sur le planning et mise à disposition de la clé d'accès. Les effets de chaque association doivent être rangés dans une armoire (pour la salle n° 2 située en bas) ou dans l'espace rangement (pour la salle n°1 située au même étage que la mairie), de façon à laisser l'espace libre pour toute autre utilisation en dehors des créneaux horaires utilisés par les associations.
- de la même manière que pour les salles de réunion, les associations qui utilisent régulièrement la salle de convivialité se voient remettre une clé d'accès. Pour les utilisations ponctuelles, à l'occasion de manifestations programmées ou encore de réunions de plus de 20 personnes (assemblées générales, ...), les demandes doivent être centralisées au secrétariat de mairie de façon à pouvoir réserver la salle. En effet, celle-ci sera prioritairement utilisée pour les besoins de la mairie et des associations. Les créneaux disponibles sont donc utilisables pour des événements privés à l'occasion de la location de la salle aux particuliers. Il est donc indispensable de définir le calendrier des besoins des associations en amont, si possible au dernier trimestre pour l'année à venir, d'où l'intérêt de cet échange.
- en plus de ces moyens matériels, la commune met à disposition des associations qui en font la demande un photocopieur couleur ou noir-et-blanc. Les photocopies couleur sont payantes, mais celles en noir-et-blanc restent gratuites, dans la mesure où l'association fournit son papier. Les tarifs sont disponibles auprès du secrétariat de mairie.
- M. le Maire rappelle également à tous la possibilité qu'offre la commune de relayer les informations des associations à travers son site internet. Ainsi, une présentation des activités de chaque association peut être mise en ligne sur la page réservée aux associations, et les événements ponctuels rappelés en page d'accueil. Les demandes doivent être transmises au secrétariat de mairie pour pouvoir être prises en compte. Une

refonte du site internet est à l'étude : c'est donc le moment de communiquer les besoins de chacun pour qu'ils puissent être pris en compte. Il est donc demandé de se rapprocher d'Estelle Bouché pour ces sujets qui touchent à la communication.

A l'issue de cette introduction, chaque association est appelée à exposer son activité et à faire part de ses besoins.

## **2. Gym douce:**

- Activités tous les mercredis de septembre à juin : besoin de la salle de convivialité de 19h00 à 20h00.
- 20 inscrits en 2014/15 dont 9 habitants du village (participation en hausse pour la 2<sup>ème</sup> année),
- Le groupe organise ça et là des repas et/ou apéritifs au gré des fêtes qui marquent le calendrier.
- Sinon, RAS !

## **3. Atelier de la Combe de May :**

- Réunion de travail tous les mercredis de 13h30 à 17h30.
- 16 adhérent(e)s dont 9 de Trémoins, effectif stable.
- L'exposition annuelle a lieu en novembre, soit pour l'année à venir les **15 et 16 novembre 2014**. A cette occasion, beaucoup de personnes extérieures au village viennent découvrir les travaux manuels de l'association. En 2015, cette exposition aura lieu les 14 et 15 novembre 2015.
- L'acoustique de la salle des Associations n°1 est très difficile, et les participants aux activités du mercredi peinent à s'entendre... Un projet d'aménagement de l'acoustique de cette salle est en cours : il devrait déboucher dans les prochains mois.

## **4. Les Blauches :**

- 50 adhérents en 2014, tous du village,
- Activités réalisées en 2014 :
  - ☑ Carnaval le 27/02/2014,
  - ☑ Soirée jeux le 26 avril 2014,
  - ☑ Marche populaire le 18 juin 2014,
  - ☑ Fête des Associations le 5 juillet 2014,
  - ☑ Vide grenier le 7 septembre,
- A venir :
  - ☑ Soirée jeux le samedi 13/12/2014 à 20h00,
  - ☑ AG le lundi 12 janvier 2015,
  - ☑ Carnaval fin février/début mars 2015,
  - ☑ Marche populaire le 31/05/2015,
  - ☑ Juin ou début juillet : manifestation festive,
  - ☑ Vide-grenier le 6 septembre 2015.

## **5. Les Amis des Ecoles :**

- Marie-Paule Marion rappelle le but de l'association : créer des animations dans les villages du regroupement pédagogique et verser une subvention à la coopérative scolaire (achats de jeux).
- 20 personnes au comité,
- Manifestations organisées l'année passée :
  - Vente de sapins en partenariat avec l'entreprise Valley Guy de Champey
  - Jeudi 19/12/2013 après-midi : goûter surprise des enfants à la salle de Coisevaux,
  - Dimanche 16/02/2014 après-midi : loto à Coisevaux,
  - **Après-midi récréatif le samedi 5/04/2014 à Trémoins**

- Mardi 13/05/2014 : vente de fleurs à l'école de Coisevaux,
- Samedi 28/06/2014 : kermesse à l'école de Coisevaux,
- **Samedi 27/09/2014 : jus de pomme à Trémoins,**
- **En octobre : Vente de fromages et de saucisses.**
- Le calendrier des manifestations à venir 2014 – 2015 sera arrêté lors d'une réunion du bureau prévue le 5 novembre à Trémoins. Concernant les manifestations qui se déroulent sur le village de Trémoins, l'opération jus de pomme sera reconduite, et l'après-midi récréative au printemps probablement aussi.

## **6. Les Chemins de Soi :**

- 2 cours de Qi-Gong le jeudi soir de 18h00 à 19h15 (22 personnes) et le samedi matin de 9h30 à 11h00 (16 personnes), dont 3 personnes de Trémoins,
- Des cours thématiques suivent les séances du jeudi de 19h15 à 20h45 de Qi-gong,
- Un stage de 2 jours est prévu fin novembre, plus un autre week-end à définir en fonction des disponibilités de la salle,
- Il est demandé de laisser 25 chaises à disposition. Réglage du chauffage à revoir.

## **7. Les Vergers de Trémoins :**

- 56 adhérents,
- Activités : suivi des arbres, des moutons, commercialisation, journal
- Certification AB (Agriculture Biologique) obtenue suite à l'audit du 12/12/13,
- Utilisation de la salle des associations n° 2 pour les besoins internes de l'association (réunions),
- Visite de l'école de Coisevaux en juin 2014, collège de Belfort en juillet 2014,
- En recherche de bonnes volontés pour partager les tâches d'entretien courant...
- AG prévue le 23/01/2015.

## **8. ACCA :**

- Association de chasse (plus vieille association de Trémoins),
- 8 adhérents,
- 1 chalet à l'entrée du bois : le chalet est un lieu ouvert, les chasseurs apprécient les visites des personnes qui désirent échanger avec eux...

Une fois le tour de table terminé, les points suivants sont abordés :

## **9. Points divers :**

**Journée découverte des associations** : le principe d'accueil des nouveaux habitants à l'occasion d'une cérémonie sera renouvelé au début du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015. En effet, la manifestation organisée le 27 avril dernier a rempli ses objectifs : accueillir comme il se doit les nouveaux habitants, mais aussi leur faire découvrir les activités des associations et si possible, les inciter à s'y associer !

**Bilan de la Fête des Associations le 5 juillet 2014** : la fête organisée conjointement le 5 juillet dernier a été une réussite, malgré un démarrage délicat car perturbé par les conditions atmosphériques en début d'après-midi. La soirée a pu se dérouler dans d'excellentes conditions et l'affluence était au rendez-vous. Cependant, certains points méritent d'être relevés, de manière à utiliser cette première expérience pour parfaire les suivantes :

- la coexistence de 2 sites (la zone de loisirs et la place de la mairie) est difficile à gérer : cela a nécessité trop de manipulations,

- de plus, il manquait un véritable balisage à l'intérieur du village pour guider correctement les participants d'un lieu à l'autre,
- ce genre d'évènement nécessite une très grande implication des bénévoles, et notamment de nombreux voyages pour aller chercher le matériel à Héricourt : il faudra voir si l'estrade est indispensable ou non, car elle a généré plusieurs allers-retours à elle seule,
- pour le repas, il semblerait plus pratique de limiter la capacité à celle de la salle ou celle du chapiteau : la coexistence des 2 lieux a été compliquée à gérer,
- les horaires sont difficiles à respecter : il faudra chercher à mieux maîtriser le déroulement de la manifestation,
- les assiettes étaient trop molles, ce qui rendait plus délicat le service : point à revoir !
- quant au menu, plusieurs remarques concernent la qualité ressentie : problème avec les pâtes trop cuites, menu considéré comme trop banal : il faudra prévoir un plat qui sort de l'ordinaire !
- d'une manière générale, il est indispensable de définir plus précisément qui fait quoi, qui est responsable de quoi... Ceci doit permettre de gagner en efficacité !

Toutes ces remarques n'entament pas pour autant la bonne volonté des bénévoles. De l'avis général, il serait bien venu de prolonger cette expérience sur 2015. Reste à définir sous quelle forme et à quelle date. Ceci fera l'objet d'une prochaine réunion.

En ce qui concerne le résultat financier de l'opération 2014, la situation est très positive, puisque l'excédent dégagé se monte à 1 151,06 €, pour un montant de dépenses de 2 360,53 € et des recettes de 3 511,59 €.

Une discussion s'engage alors pour savoir ce qu'il convient de faire de ce résultat. Le principe de l'investissement de matériel qui pourrait être utilisé par l'ensemble des associations est acquis (par exemple, un écran et un vidéoprojecteur pour les AG et les diverses manifestations). Mais dans la mesure où il est décidé de prolonger l'expérience, une position de principe est retenue : le résultat sera placé sur un compte spécifique et servira d'amorçage à la manifestation 2015 qui doit encore être définie. L'investissement sera donc décidé en fonction de ce qui sera arrêté pour cette prochaine fête 2015, et des besoins financiers qui en découleront.

Un prochain rendez-vous de travail sera fixé début 2015 pour définir les contours de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 22h00.